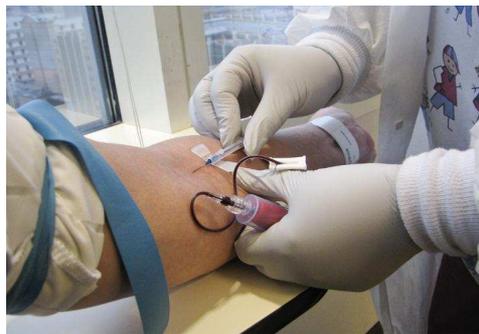


**MANUEL DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS
BIOLOGIQUES**



SOMMAIRE

1	PREAMBULE	3
1.1	CONVENTION	3
1.2	TEXTES REGLEMENTAIRES ET DOCUMENTS DE REFERENCE	6
2	CONSIGNES GENERALES	7
2.1	PRESENTATION GENERALE.....	7
2.1.1	LOCALISATION DES UNITES DE BIOLOGIE.....	7
2.2	REGLES D'ACHEMINEMENT PAR PNEUMATIQUE	10
2.3	CIRCUIT D'ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES	11
2.3.1	LISTE DES PRELEVEMENTS URGENTS	12
2.3.2	LISTE DES ECHANTILLONS QUI NE PEUVENT PAS ETRE ACHEMINES PAR LE PNEUMATIQUE.....	14
2.3.3	PROCEDURE DEGRADEE EN CAS DE PANNE DU PNEUMATIQUE.....	14
2.4	MOTIFS DE NON REALISATION DES ANALYSES LIES AUX PRELEVEMENTS (NON-CONFORMITES PREANALYTIQUES)	15
3	LES FEUILLES DE DEMANDES.....	17
3.1	LISTE DES FEUILLES DE DEMANDES D'EXAMENS EN VIGUEUR	17
3.2	REGLES DE REMPLISSAGE DES FEUILLES DE PRESCRIPTION.....	19
3.2.1	ELEMENTS OBLIGATOIRES	19
3.2.2	MODALITES DE REMPLISSAGE DES FEUILLES DE DEMANDES D'ANALYSES BIOLOGIQUES SCANBAC.....	20
4	LES PRELEVEMENTS	22
4.1	PRESENTATION DU CATALOGUE DES EXAMENS BIOLOGIQUES SUR INTRANET	22
4.1.1	MODALITES D'ACCES DU CATALOGUE DES EXAMENS	22
4.1.2	ORDRE DES TUBES.....	24
4.2	TECHNIQUES DE PRELEVEMENTS.....	29
4.2.1	PRELEVEMENT SANGUIN	29
4.2.2	PRELEVEMENT SANG ARTERIEL POUR GAZ DU SANG	30
4.2.3	REALISATION D'UN PRELEVEMENT MICROBIOLOGIQUE.....	33
4.2.4	PRELEVEMENT D'HEMOCULTURE	35
4.2.5	HEMOCULTURES FONGIQUES	37
4.2.6	PRELEVEMENTS DERMATOMYCOLOGIQUES	38
4.2.7	PRELEVEMENT POUR MYELOGRAMME(*)	39
4.2.8	ECBU	40
4.2.9	PRELEVEMENT POUR RECHERCHE DE VIRUS RESPIRATOIRES	41
4.2.10	PRELEVEMENT D'UNE LESION POUR RECHERCHE DE VIRUS	43
4.2.11	CONDITIONNEMENT ET ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	44
5	HYGIENE ET SECURITE.....	47
5.1	PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'AES (CF LIEN AVEC LE SITE INTRANET).....	47
5.2	RECOMMANDATIONS POUR L'ELIMINATION DES DECHETS D'APRES LA PROCEDURE : LOG/PRO/55/01.....	47
6	ANNEXES	48
6.1.1	LISTE DES CONTENANTS	48
6.1.2	LISTE DES ANALYSES NECESSITANT UN CONSENTEMENT	48
6.1.3	PROCEDURE DEGRADEE (PANNE PNEUMATIQUE)	48
6.1.4	PROCEDURE D'ELIMINATION DES DECHETS : DASRI - DAOM	48

1 PREAMBULE

1.1 Convention



**Convention entre la Coordination Générale
des Soins du Groupe Hospitalier
Hôpitaux Universitaires Est Parisien
et le Pôle de Biologie Médicale et pathologie**

Année 2012

Entre

La Coordination Générale des Soins du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP, représentée par Patrick Delamare Coordonateur Général des Soins.

Le pôle de Biologie Médicale et Pathologie du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP, représenté par le Docteur Michel Vaubourdolle, chef de pôle

Vu:

L'article L.6211-15 de l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale, un accord doit être signé entre la direction du laboratoire et le directeur de l'établissement.

« Art. L. 6211-15. - Lorsque la totalité ou une partie de la phase pré-analytique de l'examen est réalisée en dehors du laboratoire et dans un établissement de santé dont relève ce laboratoire et que le professionnel de santé qui réalise cette phase n'appartient pas au laboratoire mais exerce au sein de l'établissement de santé, les procédures applicables sont déterminées par le biologiste-responsable du laboratoire de biologie médicale. Le directeur de l'établissement veille à leur application.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Vaubourdolle'.

Il est convenu ce qui suit :

Le présent accord a pour objet de fixer les modalités d'engagement réciproque des signataires ci-dessus désignés, concernant les modalités de réalisation de la phase préanalytique entre les services cliniques du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP et le pôle de Biologie Médicale et Pathologie.

Cet accord décrit les obligations de chacune des parties signataires.

Article 1^{er} : Engagement du pôle de Biologie Médicale et Pathologie

Le pôle de Biologie Médicale et Pathologie du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP s'engage à

- fournir aux services cliniques des instructions spécifiques relatives au prélèvement et à la manipulation des échantillons primaires dans un manuel de prélèvement, conformément aux chapitres 5.4.2, 5.4.3 et 5.4.4 de la norme NF EN ISO 15189
- expliquer les procédures préanalytiques du manuel de prélèvement au cours de formations et de réunions d'informations aux unités de soins
- informer régulièrement les unités de soins des résultats de l'évaluation des non conformités liées à la phase préanalytique
- mettre à jour régulièrement le manuel de prélèvement et informer immédiatement les unités de soins des éventuelles modifications

Article 2 : Engagement de la Coordination Générale des Soins

La Coordination Générale des Soins du Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien HUEP s'engage à

- informer les unités de soins de l'existence du manuel de prélèvement
- faire appliquer les procédures préanalytiques contenues dans le manuel de prélèvement
- vérifier la prise de connaissance du manuel de prélèvement dans les services cliniques
- évaluer l'application des procédures

Article 3 : Modalités de suivi et de pilotage

Des évaluations de pratiques sont mises en place annuellement, par sondage, dans les unités de soins.

Le suivi des non conformités préanalytiques ainsi qu'un audit annuel de la qualité du remplissage des feuilles de demandes sont réalisés par le pôle de Biologie Médicale et Pathologie et restitués à la Coordination Générale des Soins.

Un point annuel entre les cadres paramédicaux de pôle, la Coordination Générale des Soins, l'UHLIN et la responsable qualité du pôle de Biologie Médicale et Pathologie permettra de mettre en place des actions correctives et préventives et de réviser le manuel de prélèvement.

HW JP

Article 4 : Durée du contrat et modalités de révision

La date d'effet du contrat est fixée au 1^{er} avril 2012

Le présent contrat est défini pour une période de 18 mois, il sera révisé à l'issue de cette période.

Fait à Paris, le 19/04/12

En deux exemplaires.

Le Coordonateur Général des Soins

Le Chef de pôle Biologie-Imagerie,

Patrick Delamare

Docteur Michel Vaubourdolle



1.2 Textes réglementaires et documents de référence

- **Arrêté du 26 novembre 1999** relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale (GBEA)
- **Arrêté du 20 juin 2003** fixant la présentation de la fiche de prélèvement de biologie médicale
- **Circulaire n°2006-90 du 2 mars 2006** relative aux droits des personnes hospitalisées : "Un dépistage ne peut être réalisé qu'avec le consentement préalable de la personne, sauf dans certains cas exceptionnels ou ce dépistage est obligatoire (don de sang, d'organes...). Aucun dépistage ne peut être fait à l'insu du patient, ce qui constituerait une violation de sa vie privée. Un dépistage volontaire peut être proposé au patient, dans le respect des règles rappelées par la circulaire n° 684 bis du 28 octobre 1987 relative au dépistage du VIH, dont celle du libre consentement après information personnalisée"
- **Code du travail - Partie réglementaire. Titre II : Prévention des risques biologiques** (mise à jour juillet 2008)
- **Décret n° 2011-2119 du 30 décembre 2011** relatif aux modalités de transmission d'un échantillon biologique entre laboratoires de biologie médicale.

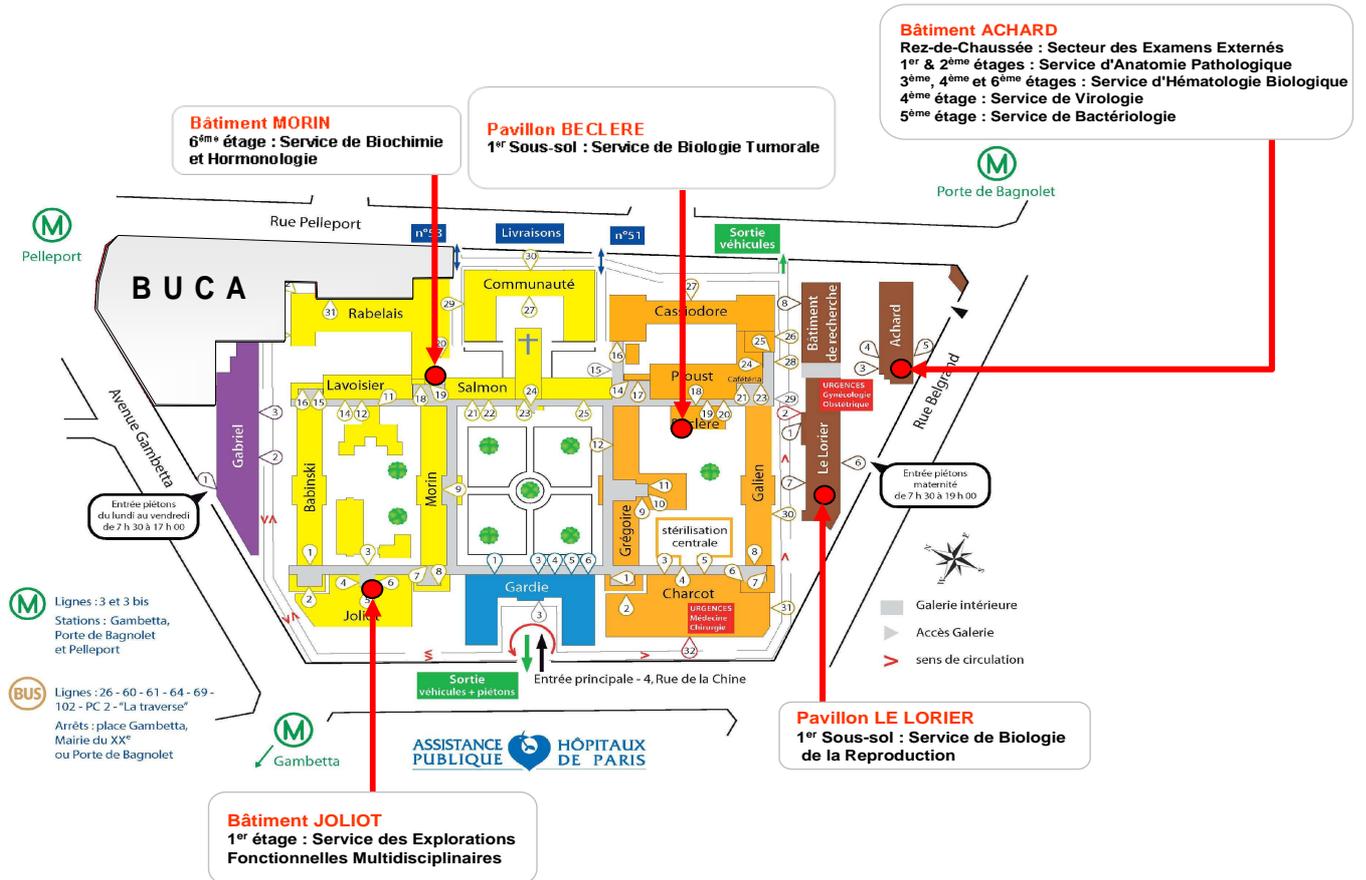
DOCUMENTS DE REFERENCE

- **Norme NF EN ISO 15189** juillet 2007 chapitre 5.4
- **Référentiel HAS V2010 Critères 21.a et 21.b** « La prise en charge des analyses de biologie médicale »

2 CONSIGNES GENERALES

2.1 Présentation générale

2.1.1 Localisation des unités de biologie



HUEP – Pôle de Biologie Médicale et Pathologie - Hôpital Tenon

Emplacement des laboratoires, horaires et liste des contacts par secteur d'activité

Laboratoires TENON	Localisation	Horaires	Secteur	Biologiste responsable	téléphone	DECT
Anatomie pathologique	Bâtiment ACHARD Secteur Marron. Porte 3 2 ^{ème} étage	9h à 16h30 fermé WE et jours fériés	Pneumo. - sein	Martine ANTOINE		15590
			Gynéco.	Annie CORTEZ		15591
			ORL pneumo	Marine LEFEVRE		15592
			Urologie	Julie GONIN		15784
Bactériologie	Bâtiment ACHARD Secteur Marron. Porte 3 5 ^{ème} étage	Semaine, samedi et dimanche 8h30 à 16h30	Bactériologie	Internes		15614
			Bactério / Mycobactéries	Charlotte VERDET		15665
			Bactériologie	Sophie VIMONT		15666
			Bactério / sérologie	Salah GALLAH		15740
			Bactériologie	Mouna DOUFAIR		15664
Biochimie	Bâtiment MORIN Secteur Jaune Portes 8 & 9 6 ^{ème} étage	24h/24h	Biochimie générale/Pharmaco	biologiste de validation	16443	
			"	Guillaume LEFEVRE	17990	15500
			"	Didier BRAULT	16433	15160
			"	Sophie BAILLEUL	17153	15504
			Marqueurs tumoraux	Didier BRAULT	16433	15160
			Protéines et marqueurs métaboliques	Soraya FELLAHI	17989	15459
				Jean Philippe BASTARD	16676	15506
			Immunochimie	Aïcha ABBAS	18007	18212
			"	Pierre AUCOUTURIER	18007	18212
Hormonologie	Françoise MILLOT	16015	15503			
Centre de Tri (UCORE)	Bâtiment ACHARD Secteur Marron. Porte 3 Rez de chaussée	Du lundi au vendredi 8h30 à 16h30 En dehors des horaires d'ouverture, relais par le laboratoire d'Hématologie.		Viviane DAMOUR Georges LLOPIS Didier BRAULT (Biologiste Responsable)	16433	
Explorations fonctionnelles	Bâtiment JOLIOT Secteur Jaune. Porte 4 1 ^{er} étage	8h à 17h Fermé WE et jours fériés	Lithiase	Michel DAUDON	16775	15862
			Néphrologie	Jean-Philippe HAYMANN	16771	
			Pharmacien	Jérôme HUBERT-BRIERRE	16211	
			Néphrologie	Emmanuel LETAVERNIER	16773	
Hématologie	Bâtiment ACHARD Secteur Marron Porte 3 3 ^{ème} étage	24h/24h	Hémostase classique	Hela KETATNI		15259
			Hémostase spécialisée	Grigoris GEROTZIAFAS	18063	15763
			Hémostase - Plaquettes	Vasiliki GKALEA		15482
			Hémostase – Biologie moléculaire	Grigoris GEROTZIAFAS	18063	15763
			Cytologie classique	Brigitte THIOLERE	16901	15177
			Cytologie - Hémoglobine	Vasiliki GKALEA		15482
			Cytologie - Biologie moléculaire	Fatiha ROUABHI	16734	
			Immunologie	Nisen ABUAF	17343/17344	
			"	Faïza BOUSSA	16304	
"	Chantal DESGRUELLES	16304				

HUEP – Pôle de Biologie Médicale et Pathologie - Hôpital Tenon

Laboratoires TENON	Localisation	Horaires	Secteur	Biologiste responsable	téléphone	DECT
Histologie biologie tumorale	Bâtiment PROUST Secteur Orange. Portes 18 & 20 Sous-sol	Semaine 8h30-16h30 Samedi Astreinte tél. (uniquement Réa pour les lavages broncho- alvéolaires)	Cytologie	Jean-François BERNAUDIN		15184
			Cytologie - poumon	Jocelyne FLEURY		15305
			Thyroïde - LBA	Anne FAJAC		15670
			Plateforme génétique	Roger LACAVE		15186
Virologie	Bâtiment ACHARD Secteur Marron. Porte 3 4 ^{ème} étage	8h30 à 17h30 Fermé WE et jours fériés	HIV / EBV	Véronique SCHNEIDER	17554	
			"	Corinne AMIEL	17551	
			Hépatites virales	Patrick SOUSSAN	17552/17138	
			"	Catherine LE PENDEVEN	17555	15358
			Herpès virus/ V. respiratoires	Fadila ZATLA	17561	
			HPV	Patrick SOUSSAN	17552/17138	
			"	Frédérique MOREAU	17138	
			Protocoles	Kadjah KERRALLAH	17560	

Laboratoires SAINT-ANTOINE	Localisation	Horaires	Secteur	Biologiste responsable	téléphone	DECT
Parasitologie	Bâtiment de l'Horloge Secteur Jaune Porte 17 3 ^{ème} étage	8h00 à 16h30 Fermé WE et Jours fériés	Toxoplasmose	Christophe HENNEQUIN Ghania BELKADI	83276	
			Mycologie	Juliette GUITARD Christophe HENNEQUIN Yaye SENGHOR Svetlana CHALLIER	84173	
			Dermato-Mycologie	Geneviève BUOT Yaye SENGHOR Sveltana CHALLIER	84038	
			Diagnostic du paludisme Parasitologie des selles	Ghania BELKADI Michel DEVELOUXGNE Denis MAGNE	84075	
			Immunologie	Denis MAGNE Juliette GUITARD Yaye SENGHOR	82714/83276	
			Biologie Moléculaire	Juliette GUITARD Denis MAGNE Christophe HENNEQUIN	82293	
Laboratoire de Biologie d'Urgence	Bâtiment Caroli Secteur Orange Portes 1,2 - 1 ^{er} étage	16h30 à 8h00	Biologie d'urgence	Pascal PERNET	82236/82276	

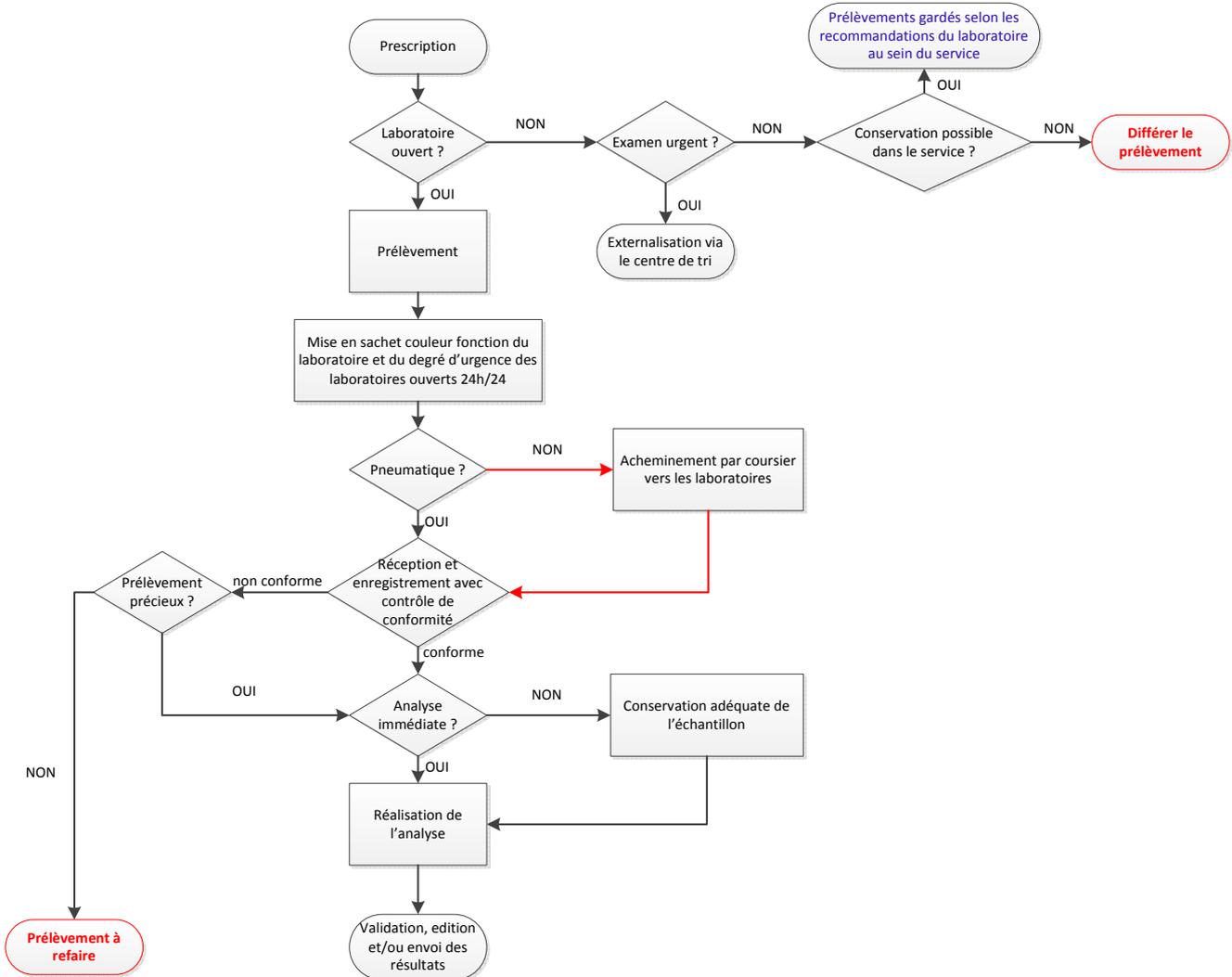
2.2 Règles d'acheminement par pneumatique

Laboratoire	Couleur de sac	Téléphone	Horaires d'ouverture	Code AEROCOM
BIOCHIMIE Hormonologie / Toxicologie	Vert clair	16443	24h/24h	1
BIOCHIMIE en urgence	Orange			
HEMATOLOGIE Cytologie Hémostase Immunologie	Rose	16900 16742 16304	24h/24h	2
HEMATOLOGIE en urgence	Noir	16900 16742		
E.F.S.	Rouge	16445		3
EXPLORATIONS FONCTIONNELLES	Blanc	16656		4
	Violet	16068		
ANATOMIE PATHOLOGIE	Marron	16945	9h à 16h30 fermé WE et jours fériés	5
HISTOLOGIE BIOLOGIE TUMORALE	Gris	17852	Semaine 8h30-16h30 Samedi Astreinte tél. (uniquement Réa pour les lavages broncho- alvéolaires)	6
BACTERIOLOGIE	Transparent	16733	Semaine, samedi et dimanche 8h30 à 16h30	7
VIROLOGIE	Vert foncé	17553	8h30 à 17h30 Fermé WE et jours fériés	8
CENTRE DE TRI	Bleu	16455	Du lundi au vendredi 8h30 à 16h30 En dehors des horaires d'ouverture, relais par le laboratoire d'Hématologie.	9

2.3 Circuit d'acheminement des échantillons biologiques

Un prélèvement est réalisé après une prescription médicale.

Le logigramme ci-dessous présente le circuit d'un échantillon biologique du prélèvement jusqu'à la réalisation de l'examen biologique.



Cas des analyses réalisées sur le site Tenon :

- Les échantillons biologiques sont acheminés directement via le pneumatique au laboratoire concerné afin d'être pris en charge pour répondre rapidement aux exigences de conservation et/ou de traitement.
- Si le laboratoire est fermé, l'échantillon est conservé dans le service selon les conditions de conservation préconisées dans la fiche analyse de l'examen biologique concerné (cf catalogue des examens).

NB : Le laboratoire de Bactériologie est en mode "urgence" du samedi 12h au dimanche 16h30 (voir liste des prélèvements urgents § 2.3.1. page 12)

Cas des analyses réalisées à l'extérieur du site Tenon:

- Si un examen biologique doit être adressé à un laboratoire extérieur à l'hôpital, il est envoyé via le pneumatique au centre de tri qui se charge de son envoi à l'extérieur.

2.3.1 Liste des examens urgents

Laboratoire	Intitulé de l'analyse
<p>Bactériologie Tous les jours (8h30-16h30)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liquide céphalo-rachidien
<p>Bactériologie Le samedi après-midi (12h00-16h30) et le dimanche et jour férié (8h30-16h00).</p>	<p>Il s'agit uniquement d'examens dont le résultat de l'examen direct a une conséquence immédiate sur la prise en charge du patient. Les ECBU, prélèvements vaginaux, selles envoyés le dimanche au laboratoire ne seront pris en charge que si l'indication clinique en urgence (avec renseignements) est clairement exprimée sur la feuille de demande : étiquette « 0 » Tout échantillon qui ne fait pas partie de cette liste ne doit pas être envoyé au laboratoire les week-end et jours fériés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liquide céphalo-rachidien - Hémocultures - Antigénurie légionelle - Liquide d'ascite - Liquides de séreuse (plèvre, articulation, péritoine, péricarde...) - Liquide gastrique du nouveau-né - Liquide amniotique en cas de suspicion de chorio-amnionite - Prélèvement profond provenant des blocs opératoires - PDP ou LBA - ECBU en cas de suspicion de pyélonéphrite - ECBU d'urines pyéliqués, sondes de néphrostomie, sondes urétérales (exclusion des sondes vésicales) - Prélèvement vaginal urgent (salpingite, IST, MAP avant 35 SA) - Tous les prélèvements provenant des réanimations et des Unités de Soins Intensifs (B4A, B4B, PAL) - Ecouvillon rectal ou selles pour le dépistage de nouveaux patients, suspects d'être colonisés à bactérie multi-résistante (uniquement en cas de notion de voyage récent ou d'hospitalisation antérieure) - Selles liquides si suspicion de Vibrio cholerae - Liquide de transport de reins
<p>Bactériologie Tous les soirs de 16h30 au lendemain 8h30. Au laboratoire d'hématologie pour un envoi immédiat à Henri Mondor</p>	<p>Il s'agit uniquement d'examens dont le résultat de l'examen direct a une conséquence immédiate sur la prise en charge du patient.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liquide céphalo-rachidien - Liquide d'ascite - Liquide pleural - PDP ou LBA - Liquide amniotique en cas de suspicion de chorio-amnionite chez une patiente non suivie pendant la grossesse - ECBU provenant des réanimations en cas de sepsis grave <p>Les autres prélèvements effectués pendant cette période doivent être conservés dans le service.</p>

Laboratoire	Intitulé de l'analyse
<p>Biochimie</p>	<p>Gaz du Sang, Carboxyhémoglobine, méthémoglobine <u>SANG</u> : Ionogramme: Na, K, Cl, RA, Protides, Urée, Créatinine, Ca, Phosphore, Magnésium, Acide Urique Glycémie, Lactate, CK, LDH, ASAT, ALAT, Gamma GT, PAL, Bilirubine, Amylase, Lipase CRP, Troponine, BNP, hCG, Ammoniémie, Procalcitonine Alcool, Paracétamol, Acide Valproïque, Digoxine, Amikacine, Gentamicine, Vancomycine</p> <p><u>URINE</u> : Ionogramme, Glucose, Protéines, Urée, Créatinine, Ca, Phosphore, Acide Urique, Amylase, Corps cétoniques</p> <p><u>LCR</u> : Protéines, Glucose, Chlorures, Lactate, recherche des pigments</p> <p><u>AUTRE LIQUIDE BIOLOGIQUE</u> : Protides, Glucose, Amylase, LDH, Triglycérides</p>
<p>Hématologie Tous les jours de 8h à 17h sauf le WE</p>	<p>Numération globulaire et plaquettaire, formule, Hémoglobine S, TQ, TCA, Fibrinogène, D-Dimères, Anti-Xa et Anti-IIa, Facteurs II, V, VIII, IX, XI, Antithrombine, Protéine C, Thromboélastométrie (ROTEM), ANCA, Thrombopénie induite par l'héparine (STIC), Temps d'occlusion <i>in vitro</i> (PFA 100), Suivi des antiagrégants (agrégométrie)</p>
<p>Hématologie Tous les soirs de 17h à 8h et le WE toute la journée</p>	<p>Numération globulaire et plaquettaire, TQ, TCA, Fibrinogène, D-Dimères, Anti-Xa et Anti-IIa, Facteurs II, V, VIII, IX, XI, Antithrombine, Protéine C</p>
<p>Histologie/ Biologie Tumorale</p>	<p>Aucune sauf sur demande du prescripteur</p>
<p>Anatomie pathologique</p>	<p>Biopsie rénale pour suspicion de rejet (-5h)</p>
<p>Virologie</p>	<p>Sérologie HIV en cas d'AES uniquement Recherche de l'Ag HBs chez une femme à terme non suivie Bilan sérologique urgent en cas de greffe</p>



Les échantillons doivent être transportés dans un contenant adapté pour un transport en pneumatique.

Si pot à vis, **les fermer correctement** (au moins 1 tour ½)

2.3.2 Liste des échantillons qui ne peuvent pas être acheminés par le pneumatique

Laboratoire	Intitulé de l'analyse
Anatomie pathologique	Pièce opératoire ne pouvant pas être mise dans un contenant à 3 pas de vis sans fixateur
Bactériologie	Recherche de mycobactérie dans le liquide ascite
	Recherche de mycobactérie dans les urines
	Hémocultures à mycobactéries
Histologie/ Biologie Tumorale	Lames de cytoponction
Biochimie	Cryoglobulinémie prélevée et transportée à 37°C
	Recueil des urines de 24 h (pot de 2L)

2.3.3 Procédure dégradée en cas de panne du pneumatique

En cas de panne du réseau pneumatique, il est toujours possible d'acheminer les échantillons dans les différents laboratoires (cf procédure dégradée [Procédure dégradée \(panne pneumatique\).pdf](#))

2.4 Motifs de non réalisation des analyses liés aux prélèvements (non-conformités préanalytiques)

Le laboratoire de biologie peut être amené à refuser un échantillon qui ne présente pas les garanties suffisantes d'identification ou de qualité.

- Absence d'identification de l'échantillon
- Non-concordance entre l'identification de la feuille de prescription et celle de l'(des) échantillon(s)
- Erreur d'identification des échantillons et de la feuille de prescription signalée par le demandeur ou décelée par le laboratoire avant ou après la réalisation des examens
- Examen et échantillon ne pouvant pas être conservé
- Conditions de recueil ou de prélèvement non respectées (échantillon insuffisant, absence de lame ou de tube, contenant inadapté)
- Échantillon coagulé (par ex. : tube EDTA ou citraté vers tube hépariné)
- Echantillon dilué par une perfusion ou visiblement contaminé
- Non respect des conditions de conservation de l'échantillon détecté avant ou après la réalisation de l'analyse et non respect du temps ou des conditions de transport (abri de la lumière, température, hygiène, etc.)
- Absence de la date et/ou de l'heure du prélèvement ou d'indication du temps
- Tube de coagulation insuffisamment rempli
- Plasma hémolysé
- Feuille de prescription absente, inadéquate. Sur la feuille, absence de prescription, d'identification du préleveur, d'identification du prescripteur
- Identification du patient incomplète (un des items suivants manquant : nom de naissance, nom d'usage, sexe, date de naissance) sur la feuille de prescription et/ou sur l'échantillon
- Prescription incohérente avec le nombre ou la nature des tubes reçus
- Absence du service demandeur de l'hôpital
- Absence d'un formulaire ou formulaire incomplet, absence de renseignements cliniques ou du consentement éclairé du patient devant accompagner certaines demandes
- Prescription redondante
- Deux demandes simultanées identiques avec la même identité
- Nature de l'échantillon non déterminée
- Bon de commande non joint à l'envoi (valable uniquement pour hôpitaux hors AP-HP)
- Délai d'acheminement incompatible avec l'analyse

Une dérogation est possible pour les échantillons considérés comme « précieux »,

Il s'agit d'un échantillon obtenu à la suite d'un geste invasif, qui ne peut être réalisé une seconde fois sans risque pour le patient

Laboratoire	Intitulé de l'analyse
Anatomie pathologique	Tous les prélèvements histologiques sont considérés comme précieux car unique
Bactériologie	<ul style="list-style-type: none"> - Liquide céphalo-rachidien - Biopsies superficielles et profondes, pièces opératoires, matériel - Aspiration bronchique, liquide broncho-alvéolaire, prélèvement distal protégé, brosse - Liquide d'ascite, liquide péricardique, liquide pleural, liquide articulaire, liquide péritonéal, dans un contexte septique. - Urines pyéliqués, urines sur KT sus pubien - Placenta, liquide gastrique à la naissance <p><i>Par ailleurs, tout échantillon biologique est susceptible d'être précieux chez un patient atteint d'une infection sévère lorsque l'étiologie n'est pas retrouvée : l'instauration d'une antibiothérapie ne permet pas de prélever une 2^{ème} fois dans les mêmes conditions.</i></p> <p>Ex : ECBU par voies naturelles avant antibiothérapie chez un patient hospitalisé en réa pour une pyélonéphrite grave.</p>
Hématologie	- LCR pour l'immunologie
Histologie/Biologie Tumorale	- Tous les prélèvements histologiques sont considérés comme précieux car unique
Virologie	<ul style="list-style-type: none"> - LCR - Biopsie - Ponction profonde
Biochimie	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvements des nouveau-nés - Seringues gaz du sang - Ponctions pleurales - Tout échantillon considéré comme précieux par le biologiste de signature ou par le biologiste responsable du secteur

3 LES FEUILLES DE DEMANDES

3.1 Liste des feuilles de demandes d'examens en vigueur

Discipline	Couleur du sachet	Intitulé de la feuille	Couleur de la feuille	Référence et/ou lieu d'approvisionnement des feuilles de demandes
Anatomie pathologique	marron	Demande d'examen d'anatomie et cytologie pathologique	jaune	
	marron	Fiche de renseignement clinique pour biopsie rénale	blanche	INSERM
	marron	Fiche de renseignement clinique pour biopsie rénale chez les patients transplantés	blanche	INSERM
	marron	Demande d'examens d'anatomie et cytologie pathologique de fibroscopie bronchique	blanche	Fibroscopie bronchique
Bactériologie	transparent	Examens bactériologiques	bleue	SAP : IMP APHP-RD6166/10
Biochimie	vert pâle (orange si urgent)	Feuille ScanBac Biochimie (biochimie générale)	blanche-verte	IMP APHP RD5921/08
	vert pâle	Feuille ScanBac Biochimie (biochimie spécialisée)	blanche-verte	IMP APHP RD6078/09
	orange	Feuille Gazométrie	orange	IMP APHP RD993/01
	vert pâle	Analyse Protéinurie	blanche	biochimie
	vert pâle	Dialyse péritonéale DPCA1 DPCA2	blanche	biochimie
	vert pâle	Ordonnance Fibrotest	blanche	biochimie
	vert pâle	Prescription FIV	blanche	biochimie
	vert pâle	Renseignements FIV	verte pâle	biochimie
Hématologie	rose (noir, si urgent)	Feuille ScanBac hématologie (cytologie, hémostase)	blanche-rose	RD 5922/08 modif
	rose (noir, si urgent)	Feuille ScanBac hémato-immunologie (+ allergologie)	blanche-rose	RD 6052/09
Histologie Biologie Tumorale	gris	Cytologie mammaire	orange	
	gris	Cytoponction thyroïdienne	orange	
	gris	Cytoponction ganglionnaire cervical	orange	
	gris	Etude altération chromosomique cytologie urinaire	orange	
	gris	Examen cytologique	orange	
	gris	Etude instabilité allélique marqueurs microsatellites	orange	
	gris	Mutation EGFr ; Kras ; BRAF	orange	
	gris	Examen cytologique urinaire	orange	

Discipline	Couleur du sachet	Intitulé de la feuille	Couleur de la feuille	Référence et/ou lieu d'approvisionnement des feuilles de demandes
Virologie	Vert bouteille	Feuille de demande des analyses de virologie	blanche	reprographie
	Vert bouteille	Test de résistance génotypique du virus HIV1	blanche	reprographie
	Vert bouteille	Test de résistance génotypique du virus HBV	blanche	reprographie
	Vert bouteille	Demande de quantification AgHBs	blanche	
	Vert bouteille	Feuille de demande de recherche et de génotypage HPV	blanche	reprographie
Centre de tri	bleu	Recherche de <i>Chlamydia trachomatis</i> et <i>Neisseria gonorrhoeae</i> par PCR	verte pâle	SAP : LBM-001-V4-1-chlamydia T
	bleu	HLA Ac et typage, Crossmatch	blanche-violette	IMP APHP RD6263/11

3.2 Règles de remplissage des feuilles de prescription

3.2.1 Éléments obligatoires

Il est **IMPERATIF** que la feuille de prescription présente les mentions suivantes :

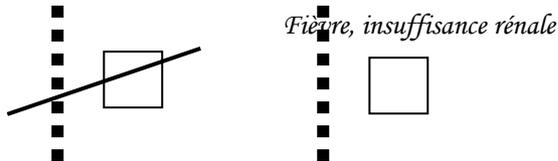
- **Identification du patient**: sexe, date de naissance, nom d'usage et de famille, prénom, IPP
- **Identification du prescripteur et du service demandeur** : le destinataire du compte-rendu d'analyse et à qui sera adressé la facturation
- **Identification du préleveur** : personne à contacter en cas de problèmes sur le prélèvement
- **Informations sur le prélèvement** : origine, **date et heure du prélèvement**
- **Nature des examens biologiques**
- **Autres informations pertinentes** pouvant orienter l'interprétation biologique du résultat de l'examen biologique effectué, notamment :
 - o renseignements thérapeutiques et cliniques
 - o bilan opératoire
 - o antécédents familiaux
- ➔ **Préciser si la demande est urgente** : Les examens seront réalisés en priorité **UNIQUEMENT** lorsque cette information est notifiée

3.2.2 Modalités de remplissage des feuilles de demandes d'analyses biologiques Scanbac

Utiliser un stylo à bille noir ou bleu (marqueur proscrit)

Ne rien coller sur le code barres de la feuille Scanbac

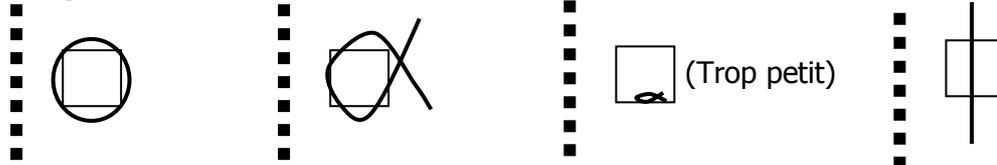
Rien ne doit être inscrit sur les pointillés figurant aux 2 bords de la feuille



Cochages corrects : **A FAIRE**

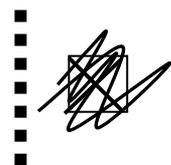


Cochages incorrects : **A NE PAS FAIRE**



Ces cases sont considérées comme vides et l'analyse ne sera pas réalisée

ATTENTION à ne pas déborder sur une case que vous ne souhaitez pas cocher



NB : une rature ne permet en aucun cas d'annuler une demande d'examen (recommencer la feuille ou utiliser du correcteur type blanc rouleau et non blanc liquide)
NB : Ne rien coller sur le code-barres de la feuille ScanBac

Identification des échantillons biologiques

Les échantillons biologiques sont identifiés **à la fin de l'acte de prélèvement directement au chevet des patients**. Ils comportent les mentions suivantes :

- Nom d'usage et de famille
- Prénom
- Sexe
- Date de naissance
- Date et heure de prélèvement si nécessaire

Vérifier que l'étiquetage des échantillons biologiques est en concordance avec l'identification de la feuille de prescription du patient concerné par l'examen biologique demandé.

Préparation du patient

Des préparations spécifiques à certains examens biologiques sont préconisées au niveau des fiches « analyse » du **catalogue des examens biologiques**.

Conditions d'acheminement des échantillons biologiques

Les échantillons sont placés dans des poches plastiques doubles afin d'isoler les tubes prélevés de la feuille de prescription du service concerné.

Quel que soit le circuit d'acheminement des échantillons, les conditions d'acheminement doivent être rigoureusement respectées. Elles sont précisées sur les fiches « analyse » du catalogue des examens biologiques. Chaque examen possède des conditions d'acheminement spécifiques à respecter afin d'en garantir la bonne exécution.

Autres documents accompagnant les échantillons biologiques

Certains examens nécessitent un consentement éclairé du patient (voir liste des examens nécessitant un consentement éclairé cf annexes).

Le non respect de l'ensemble de ces recommandations concernant le remplissage de la feuille de prescription, l'identification des échantillons et des conditions d'acheminement constitue une non-conformité (enregistrée au laboratoire au moment de la réception des échantillons cf paragraphe 2.4) pouvant entraîner la non réalisation des examens biologiques demandés.

4 LES PRELEVEMENTS

4.1 Présentation du catalogue des examens biologiques sur intranet

Le catalogue des examens est un outil informatique qui complète le manuel de prélèvement. Chaque analyse a une fiche selon la nature du prélèvement. Celle-ci précise :

- le type de contenant à utiliser (tube sec, tube EDTA, milieu de transport,...)
- le délai maximal d'acheminement
- le délai de rendu des résultats
- le laboratoire qui réalise l'analyse
- si l'échantillon biologique est externé ou non etc,...

4.1.1 Modalités d'accès du catalogue des examens

Le catalogue des examens est accessible sur INTRANET

Sur l'**Intranet du GH** → **Application-outils** → **Vos applications** → "Catalogue des examens"/Choisir le site "Tenon"

**Laboratoires de Biologie Médicale et de Pathologie
Hôpitaux Universitaires de l'Est Parisien**

Vous interrogez depuis le site de : **Tenon**

Examen recherché :

n'importe où au début

Listes alphabétique des examens par nom et par synonymes :

1-9	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
X	Y	Z																					

Listes des Laboratoire et des examens correspondants

Laboratoires du Groupe HUEP : [St-Antoine](#) / [Tenon](#) / [A.Trousseau](#) / [Tous](#)

Laboratoires extérieurs au Groupe HUEP : [triés par laboratoires](#) , [triés par hopitaux,institutions](#)

Une fois le site sélectionné
- taper en majuscule le nom de l'analyse dans la fenêtre
- ou chercher par ordre alphabétique d'analyse

Exemple

# 3725	L'ANALYSE	
<i>Synonymes, Abréviations</i>	VIREMIE EBV PCR EPSTEIN BARR VIRUS (SANG) ADN EBV (SANG)	<i>Libellé</i> EBV: CHARGE VIRALE EBV SUR SANG TOTAL OU MOELLE
<i>Utilité</i>	Quantification de l'ADN EBV par PCR sur sang total ou moëlle	<i>Délai de réponse (mini- maxi)</i> 3 à 10 jours
<i>Technique</i>	PCR en temps réel	
LE PRESTATAIRE		
<i>Laboratoire</i>	VIROLOGIE Dr C. LEPENDEVEN Biologie moléculaire Hôpital TENON TENON 75970 PARIS Cédex 20	<i>Service/Secteur</i> Biologie moléculaire <i>Localisation</i> Bât : Achard - 4ème étage
<i>Téléphone</i>	01 56 01 75 53	<i>Télécopie</i> 01 56 01 71 41
<i>Contact</i>	C AMIEL au poste 0156017551	
LES FORMALITES		
<i>Conditions d'exécution</i>	Réception : bâtiment ACHARD 4ème étage de 8h30 à 17h30 du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés) Résultats sur Stare après validation	<i>Bon de commande : NON RDV/accord préalable : NON Prescription</i>
<i>Renseignements cliniques, traitement</i>	Suspicion de primo-infection EBV, réactivation EBV, SAM, Lymphoprolifération; suivi de greffe; suivi thérapeutique	<i>feuille de demande (Blanche)du Service de Virologie</i>
LE PRELEVEMENT		
<i>Conditions de prélèvement</i>	Renseignements obligatoires	<i>Milieu biologique</i> Sang / Moëlle
<i>Quantité minimale</i>	6 ml pour le sang; 2 ml pour la moëlle	<i>Milieu/matériel</i> 1 tube EDTA 7mL - B Violet
L'ACHEMINEMENT		
<i>Conservation dans le service</i>	Oui 24 heures (max) à + 4°C:	<i>Délai d'acheminement</i> 4Heures
<i>Conditions de transport</i>	acheminement au laboratoire (avant 17h30) via pneumatique , agent de service ou coursier extérieur à température ambiante	
VALIDATION		COTATION
<i>Document validé, version : 2 le</i>	15/11/2012	<i>Réf Nomenclature : N135+N100</i>
<i>Valideur</i>	C AMIEL	<i>Valeur BHN330</i>
		<i>Commentaire</i>

Instructions relatives aux techniques de prélèvement

4.1.2 Ordre des tubes

- Port de gants non stériles
- Choix du site de ponction : ne jamais prélever sur le bras qui est perfusé
- Désinfection large du site de ponction
- Ne jamais palper le site après désinfection
- Le garrot ne doit être utilisé que pour faire saillir la veine. Il ne doit pas être trop serré et doit être maintenu moins d'une minute.
Le relâcher dès que le sang s'écoule dans le 1^{er} tube
- Maintenir le tube en dessous du point de ponction
- Lors du prélèvement, positionner le tube étiquette vers le bas pour pouvoir visualiser l'arrivée du sang dans le tube



Si le prélèvement est fait à l'aide d'une aiguille, l'utilisation d'un tube de purge (tube sans additif) est souhaitable avant de prélever le tube pour l'hémostase (tube citraté). Toutefois, il n'est pas indispensable en cas de mauvais capital veineux, de prélèvements faits en néonatalogie (*Recommandations CLSI (NCCLS), Déc. 2007, Doc. H3-A6 et GEHT 2007 (www.geht.org)*)

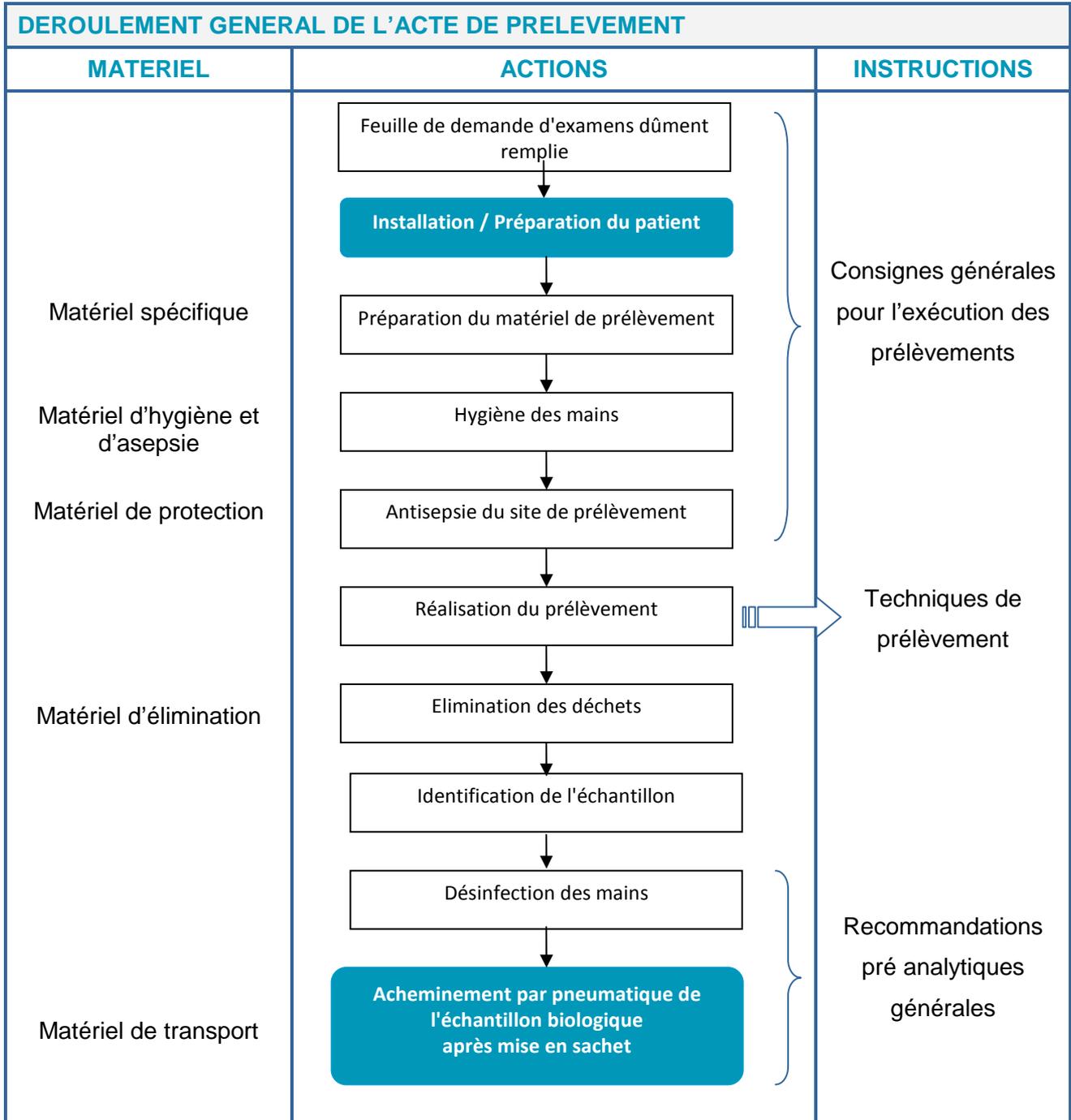
Ordre de prélèvement		
Avec une aiguille	Avec une unité à ailettes	
	Avec hémoculture	Sans hémoculture
 tube de purge souhaitable	 Flacon aérobie	 Flacon anaérobie
		
		
		
		
		
		

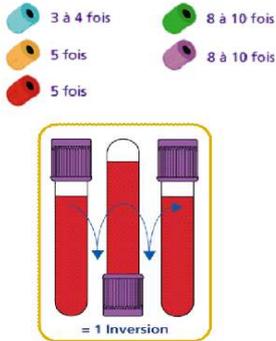
NOTA : Tube de purge = tube sans additif transparent de 5 ml PET BD
(Référence copilote 1717, Référence SAP 10040912)

- Veiller au bon remplissage des tubes (à 90% minimum)
- Il est recommandé d'**homogénéiser** le tube **dès le retrait** du corps de prélèvement par **plusieurs retournements** lents (cf page 28).
- Identifier les tubes
- Veiller à respecter les conditions recommandées de prélèvement et de transport (cf catalogue des examens)



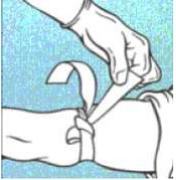
CONSIGNES GENERALES POUR L'EXECUTION DES PRELEVEMENTS	
FINALITE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider le préleveur à effectuer un prélèvement de qualité ▪ Obtenir un échantillon biologique conforme ▪ Assurer la fiabilité des résultats
PERSONNES AUTORISEES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infirmières Diplômées d'Etat (IDE) selon l'article R 4311.7 décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux parties IV et V du code de la Santé publique. ▪ Techniciens de laboratoire (prélèvement sanguin) selon l'article 1222-21 ▪ Médecins ▪ Pharmaciens Biologistes selon le Décret n°91-834 du 30 août 1991 modifié
AVANT L'ACTE DE PRELEVEMENT	
PREPARATION / INSTALLATION DU PATIENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'identité du patient (Nom d'usage et de famille, prénom, sexe, date de naissance). Pour une première consultation, demander une pièce d'identité officielle ▪ Informer le patient : Conformément à la loi n°200 2-303 du 4 mars 2002, le malade doit être informé des raisons, des modalités et des complications éventuelles de la procédure (douleur, hématome ou exceptionnellement thrombose) cette information orale doit être systématique, claire, et comprise. ▪ Se munir des étiquettes du patient (pour les tubes et la feuille de prescription) ▪ Vérifier la prescription médicale et s'informer du dossier du patient pour les analyses à réaliser ▪ Vérifier la date de péremption du matériel de prélèvement ▪ Préparer la salle et le matériel de prélèvement
DOCUMENTS OBLIGATOIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prescription médicale ▪ Formulaire de consentement pour les examens de génétique ▪ Notes d'informations
ACTE DE PRELEVEMENT	
PREPARATION DU MATERIEL DE PRELEVEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel d'hygiène et d'asepsie : produit hydro-alcoolique (PHA), savon doux, Bétadine® Scrub et/ou alcoolique, compresses non stériles ▪ Matériel de protection : gants non stériles, masque selon le type de prélèvement ▪ Matériel spécifique : Tubes, garrot, récipients ou autre matériel de prélèvement ▪ Matériel d'élimination : collecteur à aiguilles, sac jaune (D.A.S.R.I), sac noir (D.A.O.M)



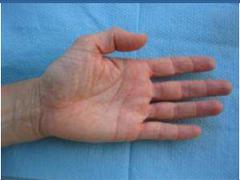
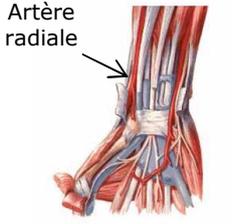
<p>MELANGE DES TUBES DE PRELEVEMENT</p>	<p>Tous les tubes sont mélangés IMMEDIATEMENT par retournements lents dès la fin du prélèvement. Le nombre de retournements lents par tube dépend du type de tubes et des additifs :</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Remarque Appliquer la procédure en cas d'accidents par exposition au sang et aux liquides biologiques</p>
<p>FIN DU PRELEVEMENT</p>	
<p>TRANSPORT DES PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensachage des tubes prélevés <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;">Mettre l'échantillon dans la poche la plus longue</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;">Retirer la languette bleue pour exposer la partie adhésive</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;">Pour fermer, tirer fermement de chaque côté</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;">Insérer la demande d'examens dans la poche extérieure et sous le rabat pour une totale sécurité</div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;">Pour ouvrir tirer au niveau de la découpe</div> </div> <p style="color: #00AEEF; text-align: center;">Les conditions de transport se font selon la nature de l'examen biologique</p>
<p>SUIVI DOSSIER PATIENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser la traçabilité de l'acte soit dans le dossier de soins (hospitalisation), soit dans le cahier d'examens (consultation)

4.2 Techniques de prélèvements

4.2.1 Prélèvement sanguin

PRELEVEMENT SANG VEINEUX POUR TOUT TYPE D'ANALYSE SAUF HEMOCULTURE	
CHOIX DE LA VEINE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poser le garrot légèrement serré au dessus du pli du coude (10 cm). ▪ Palper délicatement les veines en profondeur à la recherche de la meilleure veine
HYGIENE DES MAINS	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lavage simple des mains ou friction avec le Produit Hydro-Alcoolique (PHA), jusqu'à séchage ▪ Mettre les gants de soins non stériles
ANTISEPSIE ET PONCTION VEINEUSE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser une antiseptie cutanée avec une compresse de Betadine® alcoolique ou de Biseptine® si patient allergique à l'iode. Laisser sécher ▪ Positionner l'aiguille dans l'axe de la veine, piquer en tirant vers le bas la peau sous le point de piqûre après avoir choisi l'aiguille en fonction du calibre de la veine
REEMPLISSAGE DES TUBES	
 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enfoncer le tube au fond du corps de pompe dès que l'aiguille est en place de façon à percer le bouchon et maintenir le tube (ponction veineuse sous vide) ▪ Retirer le garrot si le calibre de la veine le permet et si le nombre de tubes n'est pas trop important ▪ Attendre l'arrêt de l'écoulement du sang dans le tube pour changer de tube ▪ Pendant que le deuxième tube se remplit, homogénéiser le premier par retournements lents
RETRAIT DE L'AIGUILLE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enlever l'aiguille à la fin du prélèvement en activant la sécurité et appliquer une compresse sèche sur le point de ponction ▪ Maintenir une pression ferme pendant une minute ou plus suivant le cas ▪ Homogénéiser les tubes et les référencer en présence du patient. ▪ Elimination des déchets (voir page 47 § 5.2)

4.2.2 Prélèvement sang artériel pour gaz du sang

REPERAGE DU SITE DE PONCTION	
	<p><u><i>Pourquoi choisir l'artère radiale ?</i></u> L'artère est superficielle, facilement accessible, relativement éloignée des veines adjacentes; de plus, son territoire est desservi par une circulation collatérale provenant de l'artère cubitale.</p>
	<p><u><i>Repères anatomiques</i></u> selon F.H. Netter <i>Atlas of Human Anatomy</i></p>
	<p><u><i>Recherche de contre-indications locales:</i></u> Lésion cutanée, infection, atteinte artérielle*, fistule (test d'Allen modifié) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir en première intention le <u>côté non dominant</u> ▪ Faire fermer le poing, comprimer au poignet les a. Radiale et cubitale ▪ Faire ouvrir la main et lever la compression de l'artère cubitale ▪ Si la paume se recoloré en moins de 10 à 15 secondes, l'artère cubitale et l'arcade palmaire sont perméables, <p>➔ le test est dit « positif », la ponction est autorisée</p>
	<p><u><i>anesthésie locale (AL)</i></u> Aiguille de référence (25 G ou plus). L'anesthésie locale est recommandée et appréciée des malades Elle peut être effectuée, en l'absence d'allergie, par application locale de pommade EMLA® sous pansement occlusif 1 heure avant la ponction</p>
QUAND PRELEVER ?	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour une gazométrie avec O₂: <ul style="list-style-type: none"> - 10 ' (si ventilation assistée) - ou 30 ' (si O₂ nasal) après le dernier réglage ➤ Pour une gazométrie sans O₂: 5 à 10 ' après l'arrêt de l'O₂ en surveillant la tolérance
PREPARATION DU MATERIEL	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guéridon et/ou plateau de soins ▪ Gants de soins non stériles ▪ 4 à 6 compresses stériles ▪ 1 flacon de Bétadine® alcoolique ou Biseptine® ▪ 1 haricot et un sac pour les déchets ▪ Un des échantillonneurs de sang artériel disponibles avec héparine équilibrée (~ 70 ui), seringue de 3ml avec aiguille de 22 g et système de protection ▪ Ruban adhésif type micropore® ▪ Collecteur d'aiguilles MPTC (matériel piquant, tranchant, coupant) ▪ 2 sachets plastiques zippés pour le transport ▪ Transport à froid

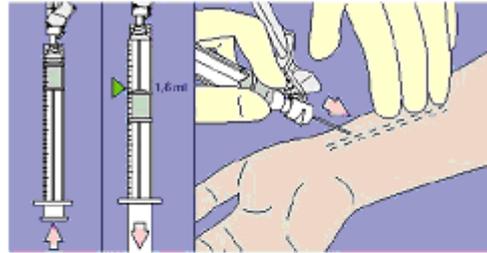
HYGIENE DES MAINS	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un gel hydro-alcoolique antiseptique
ASEPSIE LOCALE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installer le malade confortablement ▪ Dégager l'avant-bras, du côté non dominant si test d'allergie + ▪ S'asseoir face au malade, le plateau à proximité ▪ Mettre les gants non stériles ▪ Enlever le patch de lidocaïne – lipocaïne à 5% (type emla) ▪ Repérer le pouls radial ▪ Désinfecter la peau avec une compresse imbibée de Bétadine® alcoolique, ou Biseptine® si allergie
PONCTION DE L'ARTERE RADIALE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prérégler la seringue en ajustant le piston sur le volume à prélever ▪ Soit 1,5 à 2 ml en tenant solidement le corps de la seringue ▪ Appuyer sur le capuchon d'aiguille puis l'ôter en tirant, sans tourner ▪ Repérer de nouveau l'artère à 2 doigts en tendant le poignet ▪ Ponctionner obliquement (avec un angle de 30° à 45°), la pointe de l'aiguille face au courant artériel, biseau en haut ▪ Ponctionner jusqu'à l'apparition de sang pulsé dans la seringue ▪ Laisser la seringue se remplir sans toucher au piston ▪ Veiller à l'élimination de bulles d'air dans la seringue
FIN DE PRELEVEMENT	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retirer l'aiguille ▪ Comprimer immédiatement l'artère pendant 2 à 5' avec une compresse imbibée d'antiseptique (comprimer 10' si traitement antiagrégant ou anticoagulant) ▪ Poser ensuite un pansement circulaire non compressif de l'autre main
CONDITIONNEMENT	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mélanger l'échantillon en faisant tourner la seringue entre les paumes des mains et en la retournant cinq fois ▪ Placer la seringue dans un 1^{er} sachet, zippé plié en deux

PRELEVEMENT POUR GAZ DU SANG

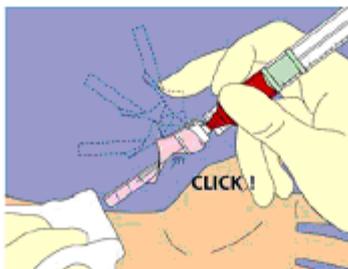
Recommandations d'utilisation



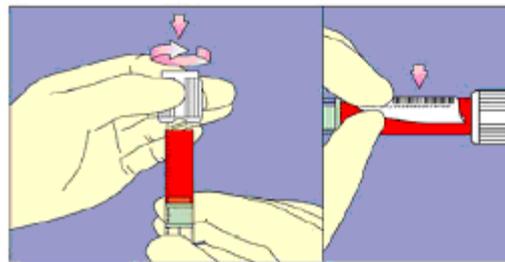
1- Sélectionner le matériel adéquat et préparer le site de ponction.



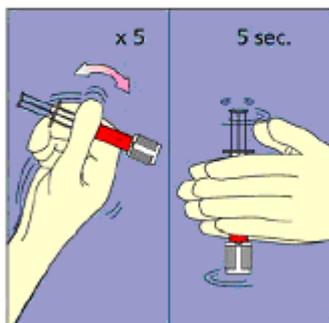
2- Purger la seringue puis régler le volume de remplissage (1,6ml recommandé). Retirer la protection de l'aiguille, localiser l'artère et effectuer la ponction. La seringue se remplit sous l'effet de la pression artérielle. Pour un prélèvement en conditions optimales laisser le sang remonter jusqu'à ce qu'il soit en contact avec la tête de piston vert.



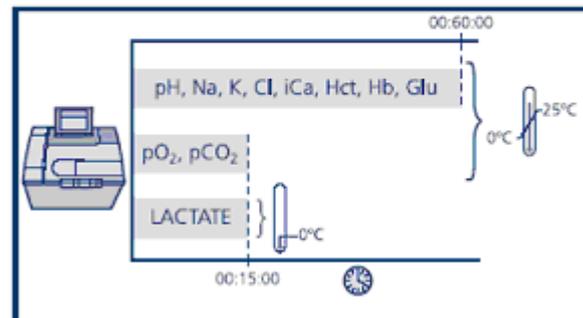
3- Retirer l'aiguille de l'artère. Activer la sécurité d'une main (clic sonore de confirmation) et comprimer fermement le site de ponction pendant au moins 5 min. Eliminer l'aiguille selon la procédure en vigueur dans votre établissement.



4- Si présence d'une bulle d'air, l'éliminer selon la procédure en vigueur dans votre établissement. Visser le bouchon sur la seringue tout en le poussant. Identifier la seringue.

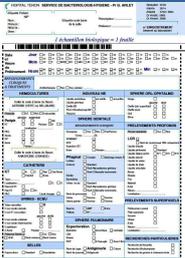


5- Homogénéiser l'échantillon par 5 retournements lents puis en roulant la seringue entre les mains pendant 5 secondes.



6- Analyser dans les 15 min pO₂, pCO₂ et Lactate. Pour les autres paramètres, l'échantillon peut être conservé jusqu'à 1h après le prélèvement.

4.2.3 Réalisation d'un prélèvement microbiologique

PRÉ-REQUIS	
	<p>Un prélèvement à visée diagnostique doit être effectué au début du processus infectieux, avant l'administration d'agents antimicrobiens, ou bien après l'interruption d'un traitement (fenêtre thérapeutique)</p>
MATÉRIEL POUR RECUEIL	
	<ul style="list-style-type: none"> Les échantillons sont recueillis dans des récipients stériles à usage unique et étanches. Ils doivent être étiquetés au nom du patient et systématiquement accompagnés d'une feuille de demande L'usage des écouvillons est réservé aux prélèvements des téguments ou des muqueuses. Pour la recherche de certains micro-organismes intracellulaires, il est nécessaire de « gratter » les muqueuses afin de récupérer des cellules.
DESCRIPTION DU PROCESSUS	
	<ul style="list-style-type: none"> Une quantité suffisante de matériel biologique est nécessaire pour la mise en œuvre d'une démarche diagnostique correcte : des volumes insuffisants diminuent la sensibilité (faux négatifs). L'accès au site anatomique de prélèvement nécessite souvent de traverser une zone dotée de sa propre flore commensale. Exemples : hémocultures (flore cutanée), prélèvements pulmonaires (flore oro-pharyngée), prélèvements génitaux (flore vaginale). Afin de réduire au maximum l'interférence de ces flores et de protéger le patient du risque iatrogène, il convient de respecter des précautions rigoureuses de soins et d'hygiène en utilisant des antiseptiques. Les prélèvements profonds ou invasifs, par ponction ou par abord chirurgical, sont à privilégier car ils ne sont pas contaminés par la flore. Ils peuvent servir à ensemencer un flacon d'hémoculture directement au lit du malade (meilleure sensibilité), à condition qu'un échantillon de matériel soit mise de côté et acheminée au laboratoire pour l'examen microscopique et l'ensemencement sur milieux gélosés.
FEUILLES DE DEMANDE	
	<ul style="list-style-type: none"> Toute recherche microbiologique doit s'accompagner d'une feuille de demande <p><i>Il existe plusieurs feuilles de demandes en fonction de la recherche souhaitée (parasitologie, bactériologie ou virologique)</i></p>
ACHEMINEMENT	
	<p>L'acheminement de l'échantillon se fait par pneumatique après mise en sachet</p>

Notice d'utilisation de la feuille de demande de bactériologie pour les hémocultures :
diagnostic bactériologique des bactériémies, septicémies, infections sur KT ou PAC, endocardites".

Attention bien coller l'identité patient à l'endroit prévu : C'est-à-dire ni sur le code barres, ni sur les chiffres, ni sur le dessous de l'hémoculture. Mais bien sur l'encadré blanc réservé à cet effet.

1) Pour les hémocultures simples :

Hémoculture aérobie et anaérobie par voie périphérique

HEMOCULTURES	
Coller le code à barre du flacon AEROBIE (VERT)	
Protocole	<input type="checkbox"/> KT <input type="checkbox"/> PAC <input type="checkbox"/> Endocardite
	aérobie anaérobie
Periph	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
KT	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Préciser: <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> C
Localisation :	
PAC	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Ascite	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
DP	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Préciser :	
Coller le code à barre du flacon ANAEROBIE (ORANGE)	

Hémoculture aérobie et anaérobie par voie PAC

HEMOCULTURES	
Coller le code à barre du flacon AEROBIE (VERT)	
Protocole	<input type="checkbox"/> KT <input type="checkbox"/> PAC <input type="checkbox"/> Endocardite
	aérobie anaérobie
Periph	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
KT	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Préciser: <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> C
Localisation :	
PAC	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Ascite	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
DP	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Préciser :	
Coller le code à barre du flacon ANAEROBIE (ORANGE)	

Coller les codes-barres des flacons aérobie (vert) et anaérobie (orange) prélevés, sur la feuille de demande.

Préciser sur les flacons si le prélèvement a bien été effectué en périph ou PAC.

2) Dans le cadre d'une suspicion d'infection sur PAC ou KT :

- Prélever 2 paires d'hémocultures : 1 paire en périphérie (d'abord) puis 1 paire sur PAC ou KT
- Prélever le même volume de sang (environ 10 ml)
- Envoyer les flacons en même temps au laboratoire
- Utiliser **2 feuilles de demande** : 1 pour l'hémoculture périphérique et 1 pour l'hémoculture sur PAC ou KT
- L'ensemble est à envoyer dans le même sachet

Sur chaque feuille, cocher la case : protocole PAC ou KT

Hémocultures aérobie et anaérobie par voie périphérique

HEMOCULTURES	
Coller le code à barre du flacon AEROBIE (VERT)	
Protocole	<input type="checkbox"/> KT <input checked="" type="checkbox"/> PAC <input type="checkbox"/> Endocardite
	aérobie anaérobie
Periph	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
KT	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Préciser: <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> C
Localisation :	
PAC	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Ascite	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
DP	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Préciser :	
Coller le code à barre du flacon ANAEROBIE (ORANGE)	

Hémocultures aérobie et anaérobie sur PAC

HEMOCULTURES	
Coller le code à barre du flacon AEROBIE (VERT)	
Protocole	<input type="checkbox"/> KT <input checked="" type="checkbox"/> PAC <input type="checkbox"/> Endocardite
	aérobie anaérobie
Periph	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
KT	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Préciser: <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> C
Localisation :	
PAC	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Ascite	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
DP	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Préciser :	
Coller le code à barre du flacon ANAEROBIE (ORANGE)	

3) Dans le cadre d'une suspicion endocardite :

- Cocher la case protocole Endocardite et le site de prélèvement des hémocultures (ex : périph)

4.2.4 Prélèvement d'hémoculture

PRE-REQUIS	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La ponction veineuse est la seule méthode valable. Le recueil de sang à travers un dispositif intravasculaire augmente la fréquence des contaminants. ▪ Chez l'adulte, le volume de remplissage est de 10ml de sang par flacon. ▪ Il est préconisé de prélever 4 à 6 flacons par tranche de 24h.
MATERIEL POUR RECUEIL	
 <p>Matériel pour Hémoculture</p>   	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Flacon aérobie et anaérobie pour hémoculture ▪ Dispositif de prélèvement pour hémoculture ▪ 1 flacon de Bédine® Scrub ▪ Eau stérile ▪ 1 flacon de Bédine® dermique <ul style="list-style-type: none"> ○ Si allergie à la Bédine® utiliser Hibiscrub® et Hibitane® ▪ Des compresses stériles ▪ 1 garrot ▪ 1 petit pansement occlusif stérile ▪ 1 paire de gants non stériles ▪ 1 paire de gants stériles s'il est à nouveau nécessaire de repérer la veine après désinfection ▪ 1 masque de type chirurgical ▪ Collecteur à aiguilles ▪ 1 thermomètre ▪ 1 protection à usage unique ▪ Etiquettes patient
DESCRIPTION DU PROCESSUS	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévenir et installer le patient confortablement. ▪ Prendre sa température ▪ Mettre la protection sous le bras à prélever ▪ -Mettre un masque de type chirurgical ▪ Procéder à un lavage antiseptique des mains ou une friction avec un produit hydro-alcoolique ▪ Poser le garrot ▪ Repérer la veine ▪ Procéder à une friction avec un produit hydro-alcoolique ▪ Mettre les gants ▪ Procéder à l'antisepsie du site de ponction avec des compresses stériles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire mousser avec la Bédine® Scrub ▪ Rincer avec de l'eau stérile ▪ Sécher

- Désinfecter avec la Bétadine dermique
- Laisser sécher
- Procéder à la désinfection de l'opercule des flacons d'hémoculture avec de la Bétadine® dermique
- Laisser agir
 - **S'il est nécessaire de repérer la veine une seconde fois mettre une paire de gants stériles**
- Introduire l'aiguille dans la veine
- Prélever le flacon vert (aérobie) puis le flacon orange (anaérobie)
- Remplir les flacons jusqu'au trait de remplissage
- Enlever le garrot
- Retirer l'aiguille et éliminer le système de prélèvement dans le collecteur à aiguilles
- Maintenir une compression avec une compresse stérile avant de mettre le pansement occlusif
- Désinfecter de nouveau les bouchons des flacons à hémocultures
- Retirer les gants

FEUILLES DE DEMANDE

HEMOCULTURES	
Coller le code à barre du flacon AEROBIE (VERT)	
Protocole	<input type="checkbox"/> KT <input type="checkbox"/> PAC <input type="checkbox"/> Endocardite
	aérobie anaérobie
Periph	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
KT	<input type="checkbox"/> Préciser: <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> C
	Localisation :
PAC	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Ascite	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
DP	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Préciser :
Coller le code à barre du flacon ANAEROBIE (ORANGE)	

Remplir les feuilles comme indiqué page 34 :
Notice d'utilisation de la feuille de demande de bactériologie pour les hémocultures.

ACHEMINEMENT

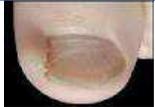


- **Par pneumatique de 8h30-16h30** après mise en sachet tous les jours y compris dimanche et jour férié.
- En dehors des heures d'ouverture du laboratoire conserver les flacons d'hémocultures à température ambiante.
- **Pour les hémocultures mycobactéries.** L'échantillon est amené au laboratoire par un membre du service de soins qui repart avec un flacon vierge.

4.2.5 Hémocultures fongiques

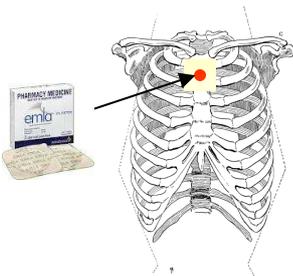
MATERIEL POUR LE RECUEIL	
 <p>adaptateur flacon</p>  <p>adaptateur tube</p>	<p><i>Deux systèmes disponibles selon le type d'agent fongique recherché</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Flacon Bactec Mycosis IC/F Candida, Fusarium ▪ Tube Isolator Cryptocoque, Histoplasme
DISPONIBILITE DES FLACONS/TUBES	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contacter le laboratoire de Parasitologie Mycologie 82186 ou 83276
ACHEMINEMENT	
<p>Par le Centre de Tri au laboratoire de Parasitologie Mycologie de Saint Antoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laboratoire fermé (week-ends et jours fériés): <ul style="list-style-type: none"> ○ Conserver le flacon Bactec Mycosis IC/F à température ambiante ○ Conserver le tube Isolator entre +2 et +8°C ▪ Transmettre l'échantillon dès l'ouverture du laboratoire <ul style="list-style-type: none"> ○ (lundi au vendredi de 8h à 16h30)
FEUILLES DE DEMANDE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute recherche d'hémoculture fongique doit s'accompagner d'une feuille de demande

4.2.6 Prélèvements dermatomycologiques

PRISE DE RENDEZ-VOUS	
	<p>Les prélèvements sont effectués le mercredi matin (9h30 – 12h) par un biologiste du laboratoire de Parasitologie Mycologie de St-Antoine sur rendez-vous :</p> <p><i>Patients hospitalisés et patients externes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ contacter le 17900 ou 17940 (consultation d'allergologie) <p><i>Pour plus d'informations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ contacter le laboratoire au 82186
PRÉ-REQUIS	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Indiquer le nom des médicaments appliqués ou pris avant le prélèvement (durée et date d'arrêt). ▪ Apporter l'ordonnance indiquant le traitement prescrit après le prélèvement.
INFORMATIONS AVANT PRELEVEMENT	
<p>L'idéal est de faire les prélèvements avant tout traitement antifongique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trois mois avant le prélèvement : arrêter les vernis (Locéryl, Mycooster ...), Amycoronychoset, ainsi que les comprimés contre les mycoses. ▪ Deux mois avant : arrêter Lamisilate gel monodose ▪ Un mois avant : arrêter les autres crèmes, poudres, lotions contre les mycoses ▪ Quelques jours avant : ne pas appliquer de crème, pommade, ni poudre (y compris les dermocorticoïdes) sur les endroits à prélever. ▪ Le matin du prélèvement: bien savonner les endroits à prélever, puis bien rincer et sécher
CONDITIONS DE PRELEVEMENT	
 ongles  plantes  jambes  visage  Cuir chevelu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne pas les couper 2 à 4 semaines pour les pieds, une semaine pour les mains. Enlever le vernis cosmétique. ▪ Ne pas poncer, ni gratter, ni gommer ▪ Ne pas les raser pendant une semaine ▪ Chez l'homme, ne pas se raser depuis la veille ou l'avant-veille ▪ Faire un shampoing le matin

4.2.7 Prélèvement pour myélogramme^(*)

(*) Ce prélèvement est exclusivement pratiqué par un médecin ou un pharmacien

PRISE DE RENDEZ-VOUS	
	<ul style="list-style-type: none"> Téléphoner au laboratoire d'hématologie (secteur de cytologie) pour prendre RDV (15177 ou 16901). Lors de la prise de RDV, préciser s'il existe une contre-indication à la pratique de la ponction de moelle osseuse dans le sternum (antécédent de sternotomie, d'irradiation locale). En cas de contre-indication à la ponction sternale, une ponction en crête iliaque postérieure sera proposée. Prévoir alors d'arrêter tout traitement anticoagulant suffisamment à l'avance pour prévenir le risque hémorragique. <p>NB : sauf urgence, les prélèvements de moelle se font le matin.</p>
PREPARATION DU PATIENT	
	<p>Le matin du geste :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire une NFS avec frottis (cocher la case « frottis biologique » sur le bon de demande). Joindre ou demander un bilan d'hémostase avec TP et TCA uniquement en cas de ponction iliaque. 1 à 2 h avant le geste poser un patch d'Emla® sur le sternum, au niveau du manubrium (cf schéma ci-joint). En cas de contre-indication à la pratique de la ponction médullaire dans le sternum, ne pas poser de patch (la ponction sera alors pratiquée dans une des crêtes iliaques postérieures) <p>Les ponctions de moelle s'effectuant au niveau du manubrium, il faut prendre garde à poser l'EMLA suffisamment haut sur le sternum (bord supérieur du patch au niveau de la fourchette sternale)</p> <ul style="list-style-type: none"> si le patient est anxieux, ne pas hésiter à prescrire un anxiolytique (Atarax® 25 1 comprimé 1 heure avant) Expliquer au patient le geste en le rassurant
	
MATÉRIEL	
	<p>Avant le geste, préparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 paquets de compresses stériles (paquets de 5) 1 paire de gants stériles (taille 6,5) 1 pansement type Mepore® de petite taille 1 flacon de Bétadine® Scrub + dermique 1 collecteur d'aiguilles MPTC 1 seringue de 20 ml à embout droit (sans pas de vis) [Réf : BD Plastipak® 300613] 1 sac poubelle DASRI jaune (déchets contaminés) <p>En cas de prescription d'examens complémentaires, prendre RDV auprès du ou des laboratoire(s) concerné(s), et ajouter au matériel le(s) tube(s) adéquats</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>caryotype</u> : <ul style="list-style-type: none"> o sur RDV (tel : 82188, cytogénétique onco-hématologique) <u>Immunophénotypage</u> : <ul style="list-style-type: none"> o Sur RDV (tel : 82274, cytométrie en flux) o 1 tube 3,5 mL avec héparinate de lithium sans gel (tube à bouchon vert foncé)

4.2.8 ECBU

Le Prélèvement Urinaire

avec le Système V-Monovette® Urine



Instructions

Le bouchon du tube ne doit être enlevé à aucun moment de la procédure



1 Lavez-vous les mains avec soin puis effectuez une toilette intime



2 Dévissez le couvercle et posez-le sur la face plane



3 Rejetez le premier jet d'urine dans les toilettes et ensuite remplissez le flacon



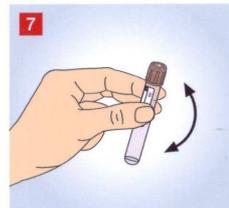
4 Revissez bien le couvercle



5 Retirez l'étiquette de protection située sur le dessus du couvercle



6 Placez le tube dans l'orifice de prélèvement jusqu'à perforation du bouchon du tube



7 Le remplissage est automatique. Retirez le tube rempli, homogénéisez par 8 à 10 retournements



8 Ne transmettez que les tubes au laboratoire

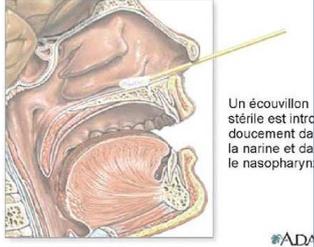
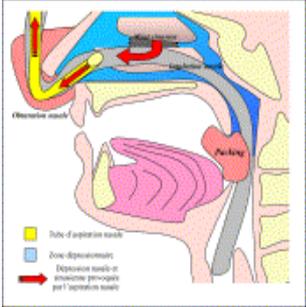
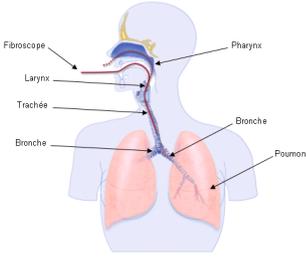


Récipient de recueil urinaire stérile :

Ne pas mettre les doigts dans le flacon ni à l'intérieur du bouchon

→ **risque de contamination**

4.2.9 Prélèvement pour recherche de virus respiratoires

HYGIENE DES MAINS	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se frictionner les mains avec le Produit Hydro-Alcoolique (PHA) jusqu'à séchage. ▪ Mettre un masque FFP2 ▪ Mettre les gants de soins non stériles
CHOIX DU TYPE DE PRELEVEMENT	
 <p>Un écouvillon stérile est introduit doucement dans la narine et dans le nasopharynx.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecouvillonnage nasal : Insérer l'écouvillon stérile dans la narine qui présente le plus de sécrétions. Faire progresser par rotation douce jusqu'à rencontrer une résistance au niveau des cornets (1 à 2 cm dans la narine). Tourner l'échantillon à plusieurs reprises contre la paroi nasale. Tremper le coton tige dans le milieu de transport. Faire de même pour la seconde narine
OU	
	<p>→ Aspiration nasale :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- <u>Si mucus</u> l'aspiration nasale se fait à l'aide d'un extracteur à mucus (sonde reliée à une pompe à aspiration). Le caractère muqueux des sécrétions nécessite une sonde de calibre suffisant et une pompe à aspiration. Introduire la sonde jusqu'au niveau des cornets et aspirer. Renouveler l'opération dans l'autre narine en utilisant le même flacon. 2- Sans mucus maintenir la tête du patient en hyperextension et instiller avec une poire d'aspiration 2.5 ml de sérum physiologique. Relâcher la pression de la poire afin d'aspirer le prélèvement dans celle-ci. Transférer le prélèvement dans un flacon stérile sec. Faire de même pour la seconde narine.
OU	
	<p>→ Aspiration bronchique</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>→ Lavage bronchoalvéolaire</p>
MATÉRIEL POUR RECUEIL	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecouvillonnage nasal : c'est l'écouvillon du système VIRO CULT tige normal MW950 qui est utilisé pour le prélèvement (Réf copilote : 90005497 référence SAP : 10290605) <p>→ Aspiration nasale, aspiration bronchique ou LBA dans un flacon stérile à bouchon rouge 2.5 pas de vis (Réf copilote 1723 référence SAP : 10209460)</p>

4.2.10 Prélèvement d'une lésion pour recherche de virus

AVANT LE PRELEVEMENT	
	<ul style="list-style-type: none"> Avant de réaliser le prélèvement il est nécessaire d'avoir à disposition un milieu de transport, fabriqué par le laboratoire de virologie, qui peut se conserver 15 jours au congélateur au sein du service clinique
	<ul style="list-style-type: none"> Se frictionner les mains avec le Produit Hydro-Alcoolique (PHA) jusqu'à séchage Mettre les gants de soins non stériles
REALISATION DU PRELEVEMENT	
	<ul style="list-style-type: none"> Aspiration du contenu d'une vésicule <ol style="list-style-type: none"> Aspirer le contenu des vésicules à la seringue (type tuberculinique) Mettre le liquide dans un milieu de transport fourni par le laboratoire de virologie
OU	
	<ul style="list-style-type: none"> Grattage d'une lésion <ol style="list-style-type: none"> Racler vigoureusement le plancher des lésions et leur périphérie avec un écouvillon sec pour recueillir des cellules infectées Décharger le contenu de l'écouvillon dans un milieu de transport fourni par le laboratoire de virologie Jeter l'écouvillon
OU	
	<ul style="list-style-type: none"> Si présence de croûtes <ol style="list-style-type: none"> Soulever une croûte Procéder au raclage comme précédemment décrit
ACHEMINEMENT	
	<ul style="list-style-type: none"> L'acheminement de l'échantillon se fait par pneumatique après mise en sachet dans un délai maximal de 4 H à température ambiante

4.2.11 Conditionnement et acheminement des échantillons d'anatomie et cytologie pathologiques

GENERALITES	
	<p>Les examens de cytologie non accompagnés de biopsies ou de pièces opératoires (LCR, ponction de liquide articulaire ...) sont à adresser au laboratoire du Pr J.F. Bernaudin (feuille de demande d'examen orange) sauf les frottis gynécologiques.</p> <p>Le service d'anatomie pathologique est associé à celui de la tumorothèque et sérothèque. Les prélèvements pour ce service sont acceptés à la réception du service d'anatomie pathologique accompagnés des formulaires adéquats (consentement du patient).</p>
FORMULAIRE DE DEMANDE	
	<p>Le formulaire de demande d'examen est le triptyque jaune (obligatoire) + autres documents si nécessaire (ganglions sentinelles, feuille de liaison bloc etc...) + 3 étiquettes patient supplémentaires</p> <p>La demande d'examen doit être remplie <u>lisiblement</u> par le service préleveur et comporter les informations suivantes sur les trois exemplaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identité patient (nom, prénom, date de naissance, sexe) ▪ Date et Heure du prélèvement ▪ Nom et numéro de poste du service ▪ Nom et coordonnées du préleveur ▪ Renseignements cliniques ▪ Description du ou des échantillon(s) [nature et siège : important pour cotation CCAM] ▪ Cochez la case "fixateur utilisé" <p><u>Cocher la case "examen extemporané"</u> le cas échéant</p>
CONDITIONNEMENT DES PRELEVEMENTS	
	<p>Le flaconnage de chaque échantillon doit être d'un volume adapté à l'échantillon lui-même. Pour être utilisé dans le pneumatique, il doit être étanche (bouchon à 3 pas de vis) et fermé correctement</p> <p>L'identification de l'échantillon est primordiale. L'examen histologique ne pourra être fait si une discordance est constatée entre les identités feuille et échantillon(s)</p> <p>Cette identification ne peut être faite que par le service préleveur</p> <p>L'étiquette patient devra être collée sur le corps du contenant et non sur le couvercle et devra indiquer les renseignements suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ nom de naissance et marital ou usuel ▪ prénom(s) ▪ date de naissance ▪ sexe ▪ indice ou numéro de pot et siège
FIXATION ET ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS	
	<p>Les échantillons histologiques sont acheminés frais ou fixés, le préleveur connaissant les conséquences résultant d'un non respect des procédés de fixation</p> <p style="text-align: center;"><u>Échantillons volumineux :</u></p> <p>L'ensemble des échantillons volumineux doit être <u>acheminé frais</u> au laboratoire d'anatomie pathologique durant les horaires d'ouverture et dans un <u>délai de 30 min.</u></p>

Ils doivent être accompagnés du formulaire de demande correctement rempli et d'une feuille de liaison. Cette dernière doit être identifiée au nom du patient avec l'heure de départ du bloc opératoire pour chaque pot et la signature du coursier qui a fait le dépôt.

Les petits échantillons :

Ils peuvent être acheminés par pneumatique à l'état frais dans un contenant adapté (3 pas de vis) durant les horaires d'ouverture et dans un délai de 30 min. Ils doivent être ensachés avec la feuille de demande correspondante et la feuille de liaison.

Cas particulier :

Pour les **examens extemporanés l'acheminement doit être immédiat.**

Les biopsies et les frottis :

Les biopsies sont conditionnées dans des pots de formol tamponné à 10% disponibles dans le service d'anatomie pathologique. Elles peuvent être acheminées par pneumatique durant les horaires d'ouverture du laboratoire. Elles doivent être conditionnées dans les sachets de transport double poche avec la feuille de demande correspondante.

HORAIRES DU LABORATOIRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE



Le Laboratoire d'anatomie pathologique est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00.

Le pneumatique est ouvert de 9h00 à 16h30.

PENDANT LES HORAIRES D'OUVERTURE du service d'Anatomie pathologique

- L'acheminement des échantillons peut se faire par pneumatique si les contenants utilisés sont appropriés (bouchons à vis uniquement)
- L'utilisation des sachets de transport double poche est obligatoire (surtout dans le pneumatique)
- Si l'échantillon est trop volumineux son acheminement est assuré par le service préleveur

EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE du service d'Anatomie pathologique

- Les échantillons tissulaires sont obligatoirement fixés et stockés à température ambiante. Le contenant devra permettre de recevoir l'échantillon lui-même plus 9 fois son volume en fixateur. Le fixateur utilisé est le formol tamponné à 10% en attendant de se conformer aux recommandations en vigueur.
- Les échantillons cytologiques sont placés au réfrigérateur
- Tous sont conservés dans le service préleveur jusqu'à l'ouverture du service d'anatomie pathologique

Remarque : *En cas de pièce opératoire avec indication de congélation ou un examen extemporané risquant d'arriver dans le service d'anatomie pathologique après 16h30, le service préleveur doit prendre contact avec le service d'anatomie pathologique pour garantir la bonne prise en charge de l'échantillon*

Tel :16945

RECEPTION DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES DANS LE SERVICE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE



- Tous les échantillons sont remis en main propre au technicien de réception
- Pour les pièces opératoires, les coursiers doivent transmettre la feuille de liaison pour chaque patient
- Pour les petites pièces opératoires passant par le pneumatique, la demande d'examen doit être accompagnée de la feuille de liaison. Cette dernière sera renvoyée par le pneumatique à la gare d'origine

Le technicien vérifie la concordance avec les échantillons, signe et horodate chaque feuille avant le renvoi.

5 HYGIENE ET SECURITE

- 5.1 Procédure à suivre en cas d'AES (cf lien avec le site Intranet)
- 5.2 Recommandations pour l'élimination des déchets d'après la procédure : [LOG/PRO/55/01](#)

Tri sélectif des déchets (3 filières)

	<p>Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères (DAOM)</p> <ul style="list-style-type: none">• Les cartons pliés ; les emballages et accessoires d'emballage ; les déchets du ménage (gants, tabliers, lavettes, chiffonettes) ; les déchets alimentaires
	<p>Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)</p> <ul style="list-style-type: none">• Les sachets de transports des échantillons ; les demandes d'examen souillées ; les protections du personnel à usage unique (masques, tabliers, surblouses, surchaussures, etc...)• Les sacs doivent être remplis aux 2/3, fermés à double noeud, datés et identifiés. Les sacs jaunes sont à éliminer du service au plus tard 48h après mise en service afin qu'ils soient incinérés avant 72 h.
 <p>Niveau maximum de remplissage</p> <p>4 Litres - Réf : 4100AP</p> <p>OPGELET/ATTENTION</p> <p>Sharpsafe</p>	<p>Matériel Piquant, Coupant et Tranchant (MPCT)</p> <ul style="list-style-type: none">• Lames de bistouri ; bistouri ; lames de couteaux ; lames de ciseaux ; aiguilles ; scalpels ; seringues montées ; épingle de macroscopie ; trocarts ; lames et lamelles de verre ; pipette en verre ou plastique ; ampoules ; petits objets en verre ; échantillon biologique• Le collecteur doit être éliminé dès que le niveau maximum de remplissage est atteint ou au plus tard 48 h après la mise en service. Il doit être parfaitement verrouillé avant de le jeter dans le conteneur roulant DASRI.

6 ANNEXES

- 6.1.1 Liste des contenants
- 6.1.2 Liste des analyses nécessitant un consentement
- 6.1.3 Procédure dégradée (panne pneumatique)
- 6.1.4 Procédure d'élimination des déchets : DASRI - DAOM